

Ensemble pour Fontaine

La santé au cœur de nos priorités

Dans un monde en constante mutation, la santé de nos habitants demeure un pilier essentiel du bien-être général. Le Contrat local de santé (CLS), adopté lors du dernier conseil municipal, est un instrument essentiel pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Pour prévenir les maladies liées à la nutrition ou les maladies cardiovasculaires très présentes à Fontaine, nous développons des actions de promotion du sport ou d'incitation à un usage raisonné des écrans. Face à la forte augmentation des demandes d'accès aux soins, les médiatrices en santé accompagnent les fontanois en complément de la mutuelle communale et de la maison France services. La Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) dont nous avons favorisé l'implantation dans le quartier des Ecrins est un atout supplémentaire au développement d'un réseau de soignants. L'installation de 9 professionnels et nos contacts réguliers avec 2 porteurs de projets de centre santé sont des signaux positifs pour répondre, à terme, à la raréfaction de l'offre médicale. Nous n'oublions pas la santé mentale et la conduite d'ateliers parents/enfants favorisant le développement de compétences psychosociales (estime de soi, empathie, gestion des émotions) pour lutter contre toutes les formes de violences qu'elles soient intrafamiliales ou scolaires. Enfin, nous allons intensifier les aménagements favorables à la santé comme la rénovation de rues facilitant le vélo ou la marche à pied pour améliorer la qualité de l'air ou la plantation d'arbres pour lutter contre les îlots de chaleur.

L'adoption du CLS n'est pas simplement un choix politique, c'est une obligation morale envers nos habitants. Il s'agit de placer la santé au cœur de nos priorités, de construire des socles solides pour l'avenir. Un CLS bien conçu transcende les clivages politiques, unissant les forces vives de notre commune pour forger un avenir où la santé n'est pas un privilège, mais un droit fondamental.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjointes : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Geneviève Berail.